



HAUTE VOLTA : LES RAISONS SOCIALES D'UN COUP D'ÉTAT

Le coup d'État militaire du 7 novembre 1982 a détruit en grande partie les mythes des « particularismes » de la vie politique voltaïque. Les thèmes se rapportant aux « coups d'État paisibles », à l'unité de l'armée nationale, à la « démocratie à visage militaire » (1) se sont trouvés démentis par les faits. Implication parente : la logique et la dynamique des événements politiques doivent être reconsidérées à l'aide d'outils d'analyse mieux définis. En intervenant brutalement sur la scène politique, le CPSP (2) a en effet profondément modifié les rôles habituellement tenus par l'armée, les « élites » et les syndicats. De plus, l'accélération de la vie politique sous la forme de coups de force de plus en plus rapprochés montre à quel point les équilibres sont devenus intenable dans une économie asphyxiée, dont les déficits céréaliers structurels provoquent, particulièrement en pays Mossi, une exportation croissante de travailleurs ruraux vers les pays côtiers.

Le 25 novembre 1980 marque le premier tournant annonciateur des événements actuels. Le putsch du colonel Saye Zerbo met fin à vingt années d'expériences diverses d'association du pouvoir civil sous contrôle militaire, et s'inscrit à la suite des crises agricoles majeures de 1973 à 1980 qui ont discrédité une classe politique incapable d'assurer ailleurs que dans les discours et les projets des plans-cadres, l'autosuffisance alimentaire. L'affairisme, les conflits personnels au sein des partis, puis des groupes d'intérêts (3), ont de plus accéléré la décomposition de la troisième République, dont la base sociale s'est effritée au rythme des difficultés financières. La situation est devenue explosive à partir de septembre 1980, lors d'un conflit opposant les centrales syndicales au gouvernement sur le montant des rémunérations et indemnités des fonctionnaires. Le processus de prise de pouvoir du CMRPN (4) reflète les relations complexes entre hiérarchie militaire et organes syndicaux : devant

(1) Formule de J.P. Cot au Club de la Presse du tiers monde, oct. 1982.

(2) Conseil provisoire de salut du peuple.

(3) En particulier entre PRA et RDA

jusqu'en février 1974, puis entre les groupes dirigés par G.K. et J. Ouedraogo.

(4) Comité militaire de redressement pour le progrès national.

les risques d'explosion sociale, les syndicats désamorcent les conflits ouverts, en particulier dans le milieu étudiant, procèdent à l'exclusion de militants qualifiés d'« aventuristes », avant d'orienter les divers mécontentements vers un soutien critique à l'action « rénovatrice du Comité militaire ». On doit souligner le caractère répétitif du schéma de résolution des crises politiques majeures qui ont traversé, jusqu'en 1980, l'État voltaïque : en 1966 et 1974, les processus furent identiques, les risques de révoltes incontrôlées se dénouant dans des changements de personnel politique préservant le cadre même de l'État.

Cependant, le putsch du 25 novembre, soutenu par les syndicats hormis la CSV (5), a introduit une donnée supplémentaire dont les conséquences sont aujourd'hui mesurables : l'éviction des hommes politiques civils consacre, par corrélation, l'installation définitive de la hiérarchie militaire au pouvoir, et déplace ainsi les contradictions qui traversaient l'élite civile vers l'armée elle-même.

Deux années auront suffi à provoquer la dislocation de l'unité militaire et à désamorcer les « enthousiasmes » du Redressement. L'échec de la formule politique du CMRPN doit s'analyser sur quatre fronts. D'une part, le Comité a vainement tenté de réanimer le thème de « l'autosuffisance alimentaire » par quelques campagnes spectaculaires de visites aux populations rurales, sans pour autant proposer de nouvelles solutions. Les perspectives d'exploitation du manganèse de Tambao se sont heurtées à l'indifférence des investisseurs étrangers seuls capables de terminer la voie ferrée reliant la capitale au Nord du pays. Les mesures « draconiennes » de réduction du train de vie de l'État se sont limitées au contrôle de l'utilisation des voitures de fonction. L'absence manifeste d'alternative économique conduisit la revue *Carrefour africain*, pourtant contrôlée par le pouvoir, à se demander « où va la Haute-Volta sous la conduite du CMRPN » (6). D'autre part, il semble que ces deux années aient renforcé les avantages économiques dont ont bénéficié les cadres supérieurs de l'armée ; pour des raisons historiques (7), la Haute-Volta dispose d'une armée parfois qualifiée de pléthorique — environ 10 000 hommes — absorbant près de 25 % des crédits alloués aux différents départements ministériels. A ces avantages se sont ajoutés des détournements, stigmatisés lors de la conférence de presse du nouveau président Jean-Baptiste Ouédraogo. Certes, l'argument peut sembler de circonstance ; cependant, le renversement du CMRPN coïncide avec un scandale financier sans précédent, mettant en péril l'existence même de la seconde banque de Haute-Volta (8). Le troisième échec concerne le front social, et plus

(5) Confédération syndicale voltaïque, de Soumane Touré, s'étant désolidarisé de la lettre de soutien envoyée par le SNEAHV-SUVESS, du 1^{er} décembre 1980.

(6) *Carrefour africain* 746, 1^{er} oct. 1982.

(7) En 1960, la Haute-Volta ne signa pas les accords de défense bilaté-

raux avec la France, et créa sa propre armée, parallèlement au repli des bases françaises. Le conflit frontalier Haute-Volta/Mali a contribué, d'autre part, à gonfler les effectifs.

(8) Le « détournement » qu'a subi la Banque internationale des Voltas équivaut au montant de son capital social.

particulièrement syndical. Engagé dans un processus de confiscation du pouvoir, le CMRPN ne pouvait se satisfaire de laisser aux syndicats les droits de critique et d'intervention. Fort du soutien reçu lors du coup d'État, il lui fut aisé de réprimer les élèves et étudiants militants, les enseignants exclus du mouvement syndical pour « aventurisme », avant de se retourner contre les centrales elles-mêmes, dès novembre 1981 : la réglementation du droit de grève par l'ordonnance du 14 janvier 1982, l'interdiction de la Confédération syndicale voltaïque, la mise hors-la-loi de son secrétaire général Soumane Touré, la mise à pied de dizaines de fonctionnaires engagés dans des grèves illicites ont concouru au démantèlement du dernier front d'opposition civile possible.

Absence d'alternative économique, corruption, désagrégation des rapports armée-fonctionnaires seraient peut-être restées sans effets si l'armée avait pu maintenir son unité. La stratégie de confiscation du pouvoir par la hiérarchie militaire reposait sur l'hypothèse d'un consensus. Pour le gouvernement, le seul danger envisagé provenait d'un possible retour de la fraction militaire évincée : aussi

Dès lors, la prise du pouvoir semblait ressortir d'une logique fractionnelle préfigurant une ère d'instabilité. Les propos tenus en privé à Ouagadougou par quelques responsables d'organismes internationaux reflètent ce point de vue ; le coup d'État y est jugé « inutile », considéré comme repoussoir auprès des « bailleurs de fonds » qui s'apprêtaient à débloquer des crédits au bout de deux ans de stabilité assurée par le CMBPN (14).

Il est encore difficile de mesurer les orientations qu'entendent donner les nouveaux responsables à la vie politique voltaïque. Les décisions prises jusqu'à maintenant restent par trop partielles pour qu'on puisse en déduire une quelconque « ligne directrice ». Cependant, l'irruption violente de la troisième génération militaire, par les bouleversements qu'elle a provoqués, a réduit le domaine du possible à trois couples d'alternatives sur les trois problèmes majeurs actuels. D'une part, la réorganisation de l'armée détermine l'avenir du CSP. Celui-ci a opté pour l'éviction des militaires impliqués dans les précédents gouvernements (17) et la réintégration des officiers sanctionnés par le CMRPN. Cependant, l'ancien régime dispose d'appuis non négligeables au sein de la hiérarchie et des forces

politiques, en particulier dans le mouvement. Afin d'éviter un

gouvernementaux, la composition du CSP sont autant de facteurs laissant entrevoir la perspective de choix nouveaux sous la pression des trois problèmes majeurs évoqués plus haut.

décembre 1982



Discours prononcé par le capitaine Thomas Sankara, nommé ultérieurement Premier ministre de Haute-Volta, devant le congrès du SUVESS

Notre pays, la Haute-Volta, parce que néo-colonial, subit durement les conséquences de la crise, tel que le stigmatisait le chef de l'État dans son discours du 10 décembre 1982.

Plus près de nous, çà et là, les peuples africains affirment de manière responsable, avec des visions nouvelles engagées, leur détermination à battre chez eux toutes les forces de l'exploitation.

C'est ce courant de luttes libératrices qui a gagné les casernes et en a fait sortir les militaires pour les intéresser à la résolution des contradictions auxquelles sont confrontés leurs peuples.

S'il est vrai que dans plus d'un cas, les coups d'État sont d'essence messianique, spontanéiste ou volontariste, il n'en demeure pas moins que, malgré leurs limites objectives, ils ont constitué parfois un apport positif, allant du sentimentalisme généreux à l'alliance idéologique avec les masses populaires.

L'armée voltaïque vit les mêmes contradictions que le peuple voltaïque. Elle a suivi et subi les convulsions fascistes du CMRPN (1) défunt :

- suppression des droits syndicaux ;
- anéantissement de tous les privilèges sociaux et économiques déjà conquis de haute lutte par les travailleurs ;
- licenciements, persécutions et déportations des travailleurs ;
- emprisonnement d'élèves et étudiants.

(1) CMRPN : Comité militaire de redressement pour le progrès national.

Chers congressistes,

Votre thème « Le SUVESS (2) en dix ans d'existence : théories et pratiques syndicales » nous paraît particulièrement opportun en ce tournant de l'Histoire de notre pays où, soit confusément, soit dans une analyse claire, chacun a le sentiment que jamais plus rien ne sera comme avant en Haute-Volta.

Dans la vie d'un syndicat, il y a des périodes de flux et de reflux.

Manifestement la période de 1980 à 1982 a constitué une période de reflux pour le mouvement syndical voltaïque en général.

C'est ainsi que, ramant à contre-courant contre l'élan démocratique et progressiste que d'honnêtes gens avaient réussi à créer en Haute-Volta pour secouer puis ébranler les forces anti-populaires et anti-démocratiques, des organisations syndicales nous imposaient le spectacle désolant de la sclérose qui frisait la décrépitude finale.

Les collusions entre ces organisations de lutte et les forces oppressives des masses, les allégeances contre nature avec des milieux que les travailleurs avaient si courageusement contribué à démasquer comme anti-sociaux, les désaffections de militants sincères des rangs syndicaux et finalement l'état de délabrement qui guettait le syndicalisme, ont douloureusement été ressentis par tous les démocrates de ce pays, qu'ils soient civils ou militaires.

Oui, il faut l'affirmer, la période écoulée a été la plus noire du syndicalisme voltaïque.

Mais vous avez résisté aux assauts destructeurs des forces de division et de chloroformisation de la conscience militante du travailleur. Votre thème est en ce sens hautement éloquent. Il aura permis de faire le bilan des dix dernières années de votre organisation, du moins nous l'espérons. En tout cas, pour notre part, nous retenons que pour une organisation, la capacité de critique et d'auto-critique est un critère fondamental de sérieux.

Chers Congressistes,

Le CSP (3) souhaite que par-delà les intérêts matériels et moraux des militants du SUVESS, votre lutte s'élève et s'affirme dans son utilité sociale nationale pour aider à rendre à tout travailleur voltaïque sa dignité. Le CSP fait sienne l'obligation de faire comprendre et de faire soutenir en son sein votre mobilisation, tant qu'elle sera responsable et conforme aux intérêts des masses populaires. Cependant, il s'interdira tout dirigisme, tout autoritarisme. Car nous soutenons qu'il n'appartient qu'aux travailleurs et à eux seuls de définir leurs organisations les plus représentatives de leurs intérêts. C'est dans ce style nouveau que nous entendons créer avec les organisations des travailleurs un dialogue franc, sincère et constructif ni par une habile manœuvre de récupération et ni par un « à-plat-ventrisme » qui nous indiquerait nous-mêmes. C'est pourquoi nous œuvrerons pour une relation d'apports critiques mutuels.

(2) SUVESS : Syndicat unique voltaïque des enseignants du secondaire et du supérieur.

(3) CSP : Comité du salut du peuple.

Chers congressistes,

Notre point de vue est que, si votre XI^e Congrès a atteint ses objectifs d'introspection décennale et s'il a ouvert une ère nouvelle tant pour vos militants que pour tous ceux qui, écoliers, élèves, étudiants et parents d'élèves, attendent de vous plus encore dans votre activité professionnelle d'enseignants, alors, ce Congrès, vous l'aurez rendu historique.

Mesdames,

Mesdemoiselles,

Messieurs les Congressistes du Syndicat Unique Voltaïque des Enseignants du Secondaire et du Supérieur, votre tribune m'offre l'heureuse occasion de formuler pour tous les travailleurs et au nom du CSP, de toutes les instances du CSP et de son Président, des